



Le 07/04/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Montluçon | Temps de lecture : +/- 30 secondes

Campagne de dératisation



**CAMPAGNE DE
DÉRATISATION**
Du 13 avril au 7 mai 2026

Conformément à la réglementation en vigueur, la Ville de Montluçon procède à une opération de dératisation le long des berges du Cher et des ruisseaux, en centre-ville, dans la cité médiévale, les secteurs d'habitat collectif et dans les tronçons appartenant au domaine communal du **13 avril au 7 mai 2026**.

Le raticide est déposé sous forme de plaquettes de couleur bleue, fixées dans les bouches d'égoût ou placées dans des boîtes d'appâtage dans les endroits stratégiques.

En cas d'ingestion, il est précisé que l'antidote est la vitamine K1.

Conformément au Code rural et à l'article 99.6 du Règlement sanitaire départemental, il est rappelé aux possesseurs d'animaux domestiques qu'ils ne doivent pas les laisser divaguer. Les incidents ou accidents qui pourraient survenir ressortiraient de ce fait de leur responsabilité.

Renseignements auprès de la direction tranquillité publique proximité au 04 70 02 55 35

VOS CONTACTS

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr